

## Bayrou : échec programmé du « conclave »

Lors de sa conférence de presse, Bayrou a commencé par affirmer que le conclave avait été « un travail remarquablement utile », (nous n'avons pas tous la même conception du travail bien fait) face à ceux qui y ont vu un échec. Il a ensuite listé les (rares) points d'accord entre syndicats et patronat. Bayrou a donc pris la parole pour brosser un portrait idyllique des discussions sur les retraites qu'il a lancées en février et qui se sont achevées en déconfiture le 23 juin.

Les organisations de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC) et le patronat (Medef et CPME) travaillaient à la réécriture de la réforme des retraites de 2023 (recul de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans). Dénonçant des débats verrouillés, la CGT, FO et l'U2P (syndicat patronal) avaient choisi de quitter la table. Ce « conclave » dont les « partenaires sociaux » n'étaient pas demandeurs a été conçu par l'exécutif comme une monnaie d'échange offerte au Parti Socialiste contre la promesse que ce dernier ne censurerait pas le gouvernement en février dernier.

Tout au long des négociations, le Medef aura campé sur ses deux lignes rouges : **aucun retour en arrière sur l'âge légal et hors de question de mettre la main à la poche pour financer d'éventuelles concessions sociales ou le rééquilibrage du régime de retraites.** À l'inverse, les syndicats encore présents ont accepté d'en rabattre sur leurs ambitions, mais réclamaient des concessions substantielles du patronat sur trois sujets : le décalage de l'âge de départ à taux plein automatique (aujourd'hui fixé à 67 ans, que la CFTC voulait ramener à 65 ans) ; la prise en compte de la pénibilité et l'amélioration des pensions de retraite des femmes avec enfants, grandes perdantes de la réforme de 2023.

Il s'est aussi félicité que les « partenaires sociaux » soient d'accord sur la nécessité d'un régime de retraites à l'équilibre en 2030, mais ne s'est pas appesanti sur les divergences entre les syndicats, désireux de faire reposer l'effort sur les salariés et les entreprises, et le patronat, farouchement opposé à toute forme de contribution financière.

Il est peu probable que Bayrou ait davantage convaincu les Français, du moins si l'on en juge par une enquête d'opinion réalisée récemment par Elabe pour « BFM TV » : 63 % des sondés y estiment que le gouvernement « porte une responsabilité majeure » dans l'échec du conclave. Par ailleurs, 67 % voient l'opération comme un « coup politique pour gagner du temps et éviter une censure du PS ». Enfin, 52 % des sondés (+ 5 points depuis le 28 mai) souhaitent qu'une motion de censure soit adoptée par l'Assemblée.

À peine le conclave sur les retraites enterré par un échec, le gouvernement repart à la charge. La conférence pour définir l'avenir de notre système social, annoncé en mai par Macron, aura bien lieu prochainement, a confirmé ce 29 juin, la ministre en charge du Travail et de l'Emploi,

« Nous préparons actuellement une grande conférence sociale rassemblant responsables politiques, économistes et partenaires sociaux, pour tracer collectivement l'avenir de notre modèle », invitant à « un débat national lucide, sérieux, apaisé », alors que la Sécurité sociale s'apprête à fêter son 80<sup>e</sup> anniversaire. Elle estime aussi que parmi les trois questions qui, selon elle, devront être abordées lors de la conférence nationale, figurent celle du « périmètre de ce que nous souhaitons continuer à financer par le travail » et celle d'un « financement alternatif » si « certaines charges ne sont plus portées par le travail ».

Pour y répondre elle évoque une autre piste promue par une partie du patronat, celle d'un découpage de la protection sociale qui couvre actuellement l'ensemble des besoins, en critiquant le financement par les cotisations « des risques dits universels, santé dépendance famille ».

.... / ....

La ministre remet aussi sur la table l'idée du développement de la retraite par capitalisation. « Un autre acquis du conclave est d'avoir aussi dédramatisé la capitalisation comme complément de la répartition. Quinze millions de Français y ont déjà recours, privé ou collectif. Les conditions sont réunies pour un débat plus serein à l'avenir », a-t-elle ainsi déclaré au JDD. Suite à ces débats, les syndicats participants avaient, au contraire, dénoncé « l'intransigeance du patronat et son incapacité à rechercher un compromis ».

La discussion sur les sources alternatives de revenus, qui déjà mettent à mal le modèle de la Sécurité sociale et de ses différentes branches, s'accompagne d'une remise en cause discrète du périmètre de protection. Ainsi, pour elle, le premier sujet de discussion à avoir lors de la conférence à venir doit être « le niveau global de protection sociale. Où placer le curseur entre solidarité nationale et responsabilité individuelle ».

Deux ans après cette réforme imposée par Borne à coup 49.3 à l'Assemblée nationale et à tout un peuple, un an après un magistral échec électoral pour Macron, le gouvernement Bayrou a tenté une opération politique en organisant une concertation en trompe l'œil : il n'était pas possible de discuter de l'essentiel, le vol de deux ans de nos vies ! Alors que le Premier ministre multiplie les manœuvres politiciennes pour prolonger son bail à Matignon, la CGT le réaffirme : il n'y a pas d'autre solution que l'abrogation des 64 ans.

La CGT appelle les députés à tirer toutes les leçons de cet échec organisé par le patronat et le gouvernement et à exiger la mise en œuvre immédiate de la résolution prévoyant l'abrogation de la réforme votée très largement par l'assemblée nationale le 5 juin dernier.

Dernière minute, Bayrou échappe à la motion de censure du PS sur les retraites grâce au RN pourtant supposé s'y opposer ! 189 députés l'ont votée.

Le secrétariat

## La sécurité sociale en grand danger : vers un retour de la TVA sociale ?

Cette idée de TVA sociale a été reprise et défendue récemment par le patronat dans le cadre des débats budgétaires. Le 15 avril dernier, le président du Medef Patrick Martin préconisait de mettre en place une TVA sociale pour réduire les prélèvements obligatoires sur les entreprises, qu'il considère être en partie à l'origine des difficultés économiques et budgétaires de la France. Selon lui, « à ce jour, on ne sait plus payer nos régimes sociaux par les seules entreprises et les seuls salariés, ça limite les marges de progression des salaires, les possibilités d'emploi et ça pèse sur la compétitivité. Si on veut redonner du souffle, de la dynamique à notre économie, il faut s'intéresser à ce sujet de la TVA sociale » afin de « transférer une partie du financement de la protection sociale vers la fiscalité ».

C'est enfin le président de la République lui-même qui a relancé depuis peu le débat en faisant référence de façon implicite à la TVA sociale. Lors de son échange avec Sophie Binet le 13 mai dernier, il a déclaré : « Vous avez raison de dire qu'il faut chercher de l'argent en dehors du seul travail. Il y a la consommation, il y a d'autres choses ». Il a récemment été suivi sur le sujet par François Bayrou qui se dit favorable à la TVA sociale et qui suggère aux syndicats et au patronat de s'emparer de cette question.

### L'Espace Revindicatif de la CGT décrypte cette mesure et ses conséquences sur notre système de protection sociale. Qu'est-ce que la TVA sociale ?

Le débat sur la TVA sociale, une proposition visant à financer partiellement la protection sociale par une augmentation de la TVA au lieu des cotisations sociales, ressurgit en France, soutenue par des chefs d'entreprise, des économistes libéraux et même le président Emmanuel Macron. Cette réforme consiste à remplacer des cotisations sociales patronales par une hausse de la TVA sur la consommation, pensant ainsi améliorer la compétitivité des entreprises en réduisant leurs coûts. Cependant, cette mesure est critiquée pour ses effets néfastes : elle favoriserait surtout l'augmentation des profits et la précarisation des ménages, en particulier les plus modestes, en augmentant les prix et en diminuant leur pouvoir d'achat.

De plus, elle aurait un impact délétère sur la solidarité sociale, en remplaçant le financement basé sur le travail par une fiscalité basée sur la consommation, souvent injuste pour les ménages à faibles revenus. Enfin, ces mesures risquent de réduire la capacité de financement de la Sécurité sociale, remettant en cause ses principes fondamentaux.

La mesure est donc considérée comme injuste, inefficace économiquement et potentiellement dévastatrice pour le modèle social français.

# Santé mentale : grande cause nationale ?

Un Français sur cinq rencontre des problèmes de santé mentale qui représentent aujourd'hui le premier poste de dépenses de l'Assurance maladie, soit presque 14 % du total. La situation s'est particulièrement dégradée depuis le début des années 2000, en particulier après la crise financière de 2008 et plus récemment de la crise COVID. Face à cette situation, le Gouvernement par la voix de M. Barnier, éphémère Premier Ministre, a décrété que la santé mentale serait désignée « Grande cause nationale » en 2025. Avec un certain retard, Matignon vient d'annoncer fin avril le lancement de ce qu'il appelle la labellisation « Parlons santé mentale ».

Il s'agit, je cite, d'un appel à projet en direction des acteurs du système de santé, dont les établissements sanitaires et médico-sociaux, afin d'obtenir un label pour les actions qu'ils engagent à déployer en utilisant le kit national de communication. Une fois labellisés, les acteurs concernés autorisent le Gouvernement à relayer les actions conduites et fournir en fin d'année des indicateurs de réalisation de leurs objectifs. Ce type de démarche semble tout droit sorti des élucubrations d'un de ces cabinets de conseil chers à E. Macron pour une simple opération de communication faisant porter toute la charge de travail - montage du dossier, organisation de l'action et élaboration d'un bilan - aux structures ayant obtenu le fameux label.

Tout cela bien entendu sans moyens financiers dédiés alors que le même Premier Ministre explique à longueur d'antenne que la Sécurité sociale doit diminuer ses dépenses de 20 milliards d'euros.

Voilà à quoi s'amusent les services de Matignon alors que le secteur de la psychiatrie est en grande déshérence du fait de la réduction massive de moyens, tant en lits, structures que personnels, que connaît le secteur depuis plusieurs années.

Il faut rappeler que plus de 10 000 lits de psychiatrie ont été supprimés en 15 ans. Le constat est aujourd'hui alarmant avec un abandon des patients dont un grand nombre sont en prison où ils n'ont rien à faire ou désocialisés et vivant dans la rue. La priorité n'est donc pas à une opération publicitaire autour d'une pseudo-priorité nationale mais bien de se donner les moyens d'une véritable politique de santé publique, en s'appuyant sur les professionnels et les représentants de la société civile.

Un domaine particulier qui a fait la une lors des suicides à France Télécom et plus récemment dans le secteur de la santé, est celui de la souffrance au travail. En effet, aujourd'hui ce sont trop souvent les conditions de travail qui rendent malade. Or le déni est de mise que ce soit du côté du patronat mais aussi de l'Etat employeur, qui appliquent tous deux des stratégies de management à l'origine de ces situations de souffrance chez les travailleuses et les travailleurs.

L'urgence est donc à une véritable stratégie incluant des actions de prévention, notamment dans le domaine des conditions de travail, et des moyens pour que les personnes concernées puissent être soignées dans des conditions adaptées.

**LA CHRONIQUE DE  
CHRISTOPHE  
PRUDHOMME**  
MÉDECIN URGENTISTE



# GREVE HEXCEL ROUSSILLON

Suite à l'appel à la grève confédéral du 5 juin 2025 contre la réforme des retraites, les salariés de l'usine HEXCEL de Roussillon ont décidé de se mettre en grève massivement pour se faire entendre, face aux attaques répétées de la direction. La dernière concernant la pose des congés payés et les conditions d'attribution des jours de fractionnement.

**Depuis 3 ans et les changements de direction, la politique sociale et la gestion de notre usine ont pris une nouvelle tournure.**

Terminé les négociations ; place aux sanctions, répression syndicale, chantage et autoritarisme. Les décisions unilatérales remplacent les accords, nos acquis sont attaqués. Plusieurs de nos délégués sont sanctionnés ou quittent l'entreprise.

C'est dans ce climat social délétère que l'ensemble des salariés (80%) se sont mis en grève dans la nuit du 5 juin, provoquant l'arrêt total de l'usine.

Depuis, en pratiquant des débrayages en début en fin de poste, 100% de l'usine est à l'arrêt. La direction refuse d'entendre ses salariés et l'ouverture de négociations.

**Nous revendiquons l'attribution de jours de repos supplémentaires (repos compensateurs, prise en charge de la journée de solidarité, 2 jours de fractionnement pour tous les salariés) pour pallier notamment à la pénibilité du travail en équipes successives, le 5x8. Sachant qu'un salarié posté n'a seulement que 25 jours de congés par an.**

Face à cette attitude irresponsable, nous avons initié plusieurs approches de notre direction et de celle du groupe, édité chaque semaine un nouveau tract, organisé des rassemblements devant l'usine... mais sans succès pour l'instant.

Nous avons reçu le soutien de l'ensemble des structures de la CGT, des syndicats du territoire Roussillonnais et de nos camarades Espagnols du syndicat CCOO des usines d'Illescas et de Parla.

**Notre direction reste campée sur ses positions et tente d'intimider les salariés en grève en les convoquant à des entretiens disciplinaires. 4 convocations en une dizaine de jours. dont 3 camarades CGT.**

La détermination des salariés ne faiblit pas, bien au contraire. La grève se poursuivra tant qu'un accord de fin de conflit ne sera pas signé.

**Nous avons mis en place des caisses de solidarité afin de soutenir les grévistes et continuons la lutte.**

**Notre solidarité est notre force, nous exigeons la fin de cette politique sociale autoritaire et cette gestion capitaliste de notre usine.**

**Vive la lutte, vive la CGT.**



Votre correspondant: Nom :

La prochaine réunion de notre collectif aura lieu  
Le Lundi 01 Septembre 2025 à 8h30 précises  
Au foyer Henri BARBUSSE

Mail: [cgt.retraiteroussillon@orange.fr](mailto:cgt.retraiteroussillon@orange.fr)